

# Recherche et handicap

**Justine Colin** enseigne au collège REP Victor Hugo de Harnes (62). Dans la recherche qu'elle a conduite sur l'intervention d'un enseignant d'EPS auprès d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, scolarisés en ULIS, et auprès d'élèves de 6<sup>e</sup>, elle met en évidence des similitudes d'intervention, quel que soit le public, et la nécessité d'une expertise à gérer l'hétérogénéité.

## Quels sont les résultats majeurs de la recherche ?

L'objectif de cette recherche était d'analyser l'activité d'un enseignant d'EPS avec des élèves en situation de handicap issus du dispositif ULIS TFC (Unité localisée pour l'inclusion scolaire / Troubles des fonctions cognitives). Elle s'inscrit dans le cadre théorique et méthodologique du « cours d'action » (Theureau, 2004). L'analyse des données a permis de mettre en lumière 25 caractéristiques typiques de l'activité de cet enseignant d'EPS. À partir des leçons que nous avons filmées pour cette recherche, de courts extraits vidéos d'une durée moyenne de 2 minutes ont pu être montés. Ces extraits constituent des études de cas où l'on voit interagir l'enseignant et ses élèves. Ils ont servi de points d'appui afin de contribuer à la formation initiale et continue d'enseignants du primaire et du secondaire, notamment en EPS. Les résultats principaux montrent que l'expertise de l'enseignant tient en grande partie à sa capacité à gérer l'hétérogénéité des élèves qui sont face à lui, à prendre en compte les besoins de chaque élève et à y répondre de manière spécifique. La connaissance très fine des élèves dont il a la responsabilité et sa capacité d'adaptation aux différentes situations rencontrées est remarquable, que ce soit en amont de la séance ou au cœur de l'intervention avec les élèves. Cependant, nous avons bien montré que cette expertise n'est pas spécifique au public en situation de handicap. En effet, en dépit de son caractère ouvert et indéterminé, nous avons pu affirmer que l'activité de l'enseignant présente des formes de régularité quel que soit le public auquel il est confronté : en situation de handicap ou non. Sur les 25 caractéristiques typiques de l'enseignant étudié, plus de 60% ne sont pas spécifiques du public en situation de handicap. Ainsi, nos résultats tendent à montrer qu'enseigner pour des élèves d'ULIS présente de fortes similitudes

avec l'intervention en EPS dans le contexte d'une classe ordinaire. Nous avons également pu mettre en évidence que l'enrichissement apporté par cette expérience d'intervention auprès d'un public en situation de handicap permettait la transformation des pratiques quotidiennes de l'enseignant. Si de fortes similitudes existent dans l'activité de l'enseignant quel que soit le contexte, la spécificité du public en situation de handicap ne doit pas être négligée. La principale différence est celle d'une perception accrue des problématiques à résoudre au sein du dispositif ULIS. Les questions d'hétérogénéité sont décuplées. On ne peut donc pas passer à côté d'une différenciation de l'intervention auprès des élèves puisque l'hétérogénéité est manifeste (voire plus insidieuse en classe ordinaire).

Nous reprenons à notre compte les conclusions de Thomazet (2003), qui indiquent que les enseignants intervenants auprès d'élèves à besoins particuliers sont des enseignants « spécialistes de la différenciation ». Ils sont capables de repérer les difficultés des élèves de manière fine, de les analyser, de disposer d'outils permettant de leur donner des opportunités d'apprendre.

Notre étude a également déterminé que la collaboration entre les différents adultes qui gravitent autour des élèves à besoins éducatifs particuliers est essentielle pour contribuer à la réussite de tous et de chacun. Une stabilité des équipes permet de fonctionner sur des routines. Une relation de confiance et de compréhension mutuelle entre les adultes est à ce titre essentielle.

## Peut-on tirer des enseignements pratiques de la recherche utiles aux enseignants ?

Beaucoup d'enseignants se questionnent sur l'existence d'une expertise particulière à développer pour enseigner aux élèves en situation de handicap. Dans la mesure où le handicap est situationnel et avec l'idée forte que les élèves à besoins éducatifs particuliers ne seront pas forcément en situation de handicap si on leur propose des aménagements adaptés, quelles pistes pédagogiques peuvent être apportées ?

Il nous semble primordial de permettre à chaque élève de s'engager de manière autonome (et non pas par imitation, attitude que l'on retrouve assez souvent chez les élèves ULIS TFC) en travaillant sur la compréhension des consignes. La multiplication des supports de transmission des consignes doit être envisagée. Ainsi une consigne verbale peut être complétée par une image, un extrait vidéo ou par une manipulation, par exemple, afin que l'élève en situation de handicap puisse plus facilement et plus rapidement accéder au sens de la consigne. Les critères de réussite d'une situation peuvent également être accompagnés d'un code couleur, d'un pictogramme, d'un smiley... afin de faciliter l'assimilation des attentes de l'enseignant. Il sera nécessaire également à certains moments de fractionner les différents éléments d'une consigne complexe pour permettre à ces élèves de s'engager. Enfin, le vocabulaire parfois restreint des élèves en situation de handicap présentant des troubles des fonctions cognitives, doit également

« Nos résultats tendent à montrer qu'enseigner pour des élèves issus du dispositif ULIS présente de fortes similitudes avec l'intervention en EPS dans le contexte d'une classe ordinaire. »



« Les enseignants intervenants auprès d'élèves à besoins particuliers sont des enseignants “spécialistes de la différenciation”. »

être pris en compte par l'enseignant. L'utilisation de référents en EPS, mais également de manière transversale avec les autres disciplines, doit être réfléchi et anticipé dans le but de faciliter la mémorisation chez les élèves. Des fiches « Mémos » avec le vocabulaire essentiel pour chaque activité pratiquée en EPS est judicieux pour certains élèves. Un autre axe d'adaptations possibles concerne la verbalisation des élèves pour les amener à se connaître et à être conscient de leurs points forts et de leurs points faibles. Certains élèves issus du dispositif ULIS TFC ont en effet des difficultés importantes pour formuler des phrases. D'autres ne semblent pas conscients de leurs possibilités ou inversement de leurs difficultés. Ces aspects doivent donc être pris en compte pour adapter l'enseignement de l'EPS. Il est important de permettre

aux élèves d'avoir des indices précis sur la cause de leurs erreurs pour trouver des stratégies permettant de résoudre les difficultés rencontrées. Il faut aider ces élèves à établir un lien de cause à effet autant que possible entre un indicateur quantitatif (ex: le nombre d'échange réalisé en tennis de table) et un indicateur qualitatif (ex: la tenue de la raquette, l'orientation du plan de frappe, la trajectoire de la balle...). Par un questionnement plus ou moins guidé selon les élèves, il est important de les mener vers une analyse de leur pratique. D'autre part, la trace écrite ainsi que la matérialisation des réussites par un « permis de grimper », par exemple, est importante pour que les élèves conscientisent leurs apprentissages. Ensuite, l'enseignant devra nécessairement être vigilant à la façon de présenter les adaptations conçues

**Paroles de lycéens à propos d'une activité partagée avec des jeunes d'un institut médico-éducatif (cf. site)**

« Cette rencontre m'a beaucoup fait réfléchir et m'a beaucoup touché. » **Damien**

« J'appréhendais cette rencontre au début parce que j'avais peur de mal m'y prendre mais tout s'est bien passé. Grâce à eux, je vois la vie autrement. » **Camille**

et pensées pour les élèves en situation de handicap. En effet, Garel (2005) note que « *la problématique identitaire, très prégnante à cet âge, peut alors placer l'enseignant face à un adolescent dont les attentes à son égard ne sont pas simples : qu'il le considère comme les autres, mais qu'il prenne en compte sa différence sans la rendre si visible que la distinction soit vécue par lui comme une stigmatisation* ». Ainsi, une des pistes pédagogiques est de présenter dans un premier temps les différentes adaptations (ex: fiches mémo, permis de grimper...) de manière collective, pour la classe entière. Puis, seulement dans un second temps, il sera peut-être utile d'avoir une discussion avec les élèves qui ont le plus besoin de ces adaptations si ces derniers ne les utilisent pas de manière spontanée.

Enfin, il est important que l'enseignant réévalue de manière très fréquente les besoins de ces élèves pour toujours proposer des adaptations les plus en adéquation possible avec les difficultés rencontrées. Si les référents sont utilisés de manière ritualisée mais qu'ils ne se justifient plus au regard des progrès réalisés par les élèves, l'enseignant se doit d'ajuster sa pratique pédagogique. En effet, l'acquisition de l'autonomie et les progrès des élèves nécessitent une distanciation progressive par rapport aux adaptations mises en place

Pour conclure, nous souhaitons indiquer que cette réflexion pédagogique sur la gestion de l'hétérogénéité est cruciale pour tous les élèves, en situation de handicap ou non. En effet, les adaptations mises en place pour les élèves ULIS ont souvent trouvé des échos très positifs pour l'ensemble des élèves de la classe et ont permis aux élèves les plus en difficulté en EPS une réelle progression. ♦ **Entretien réalisé par Yvon Léziart**

\* Professeur agrégé d'EPS au collège REP Victor Hugo de Harnes (62) et titulaire de la certification complémentaire 2 CA-SH. Elle a obtenu en 2011 un master 2 recherche, Sport Culture Education intitulé : Analyse de l'intervention d'un enseignant d'EPS auprès d'handicapés mentaux en ULIS et en classe de 6<sup>e</sup>. (Université Rennes 2).